

Lausanne, le 30 juin 1877

Autor(en): **L.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 30 Juin 1877.

La fête du Bois, qui est donnée chaque année aux élèves du Collège et de l'École industrielle de Lausanne, est aussi la fête des familles, qui montent en grand nombre à Sauvabelin, et souvent dînent en pique-nique sous les frais ombrages.

Il y a deux ans, trois ou quatre familles s'étaient arrangées pour y monter ensemble. Elles avaient pris des provisions variées et abondantes, et même de la vaisselle et des couverts.

Arrivées au rond-point où se donne la fête, elles s'installent sous la cantine et occupent une longue table, la place de vingt personnes au moins.

Le garçon tourne et retourne autour de cette table, mais on ne réclame ses bons offices que pour des carafes d'eau fraîche et quelques verres et couteaux.

Cela va ainsi pendant près de deux heures.

Enfin, le garçon va trouver le patron.

— Je ne sais que faire de ces gens, lui dit-il : ils n'ont consommé que de l'eau fraîche, des verres et des couteaux. Que faut-il leur réclamer ?

— C'est bien, je m'en charge, répond le cantinier.

Et il s'approche du monsieur qui lui paraît le plus en vue.

— Je vous prie de m'excuser, monsieur, lui dit-il, mais la cantine est mon affaire, et je compte sur la consommation pour rentrer dans mes frais. Or, vous occupez depuis tantôt deux heures la place de vingt personnes.

— Alors, combien pour la place ?

— C'est cinq francs.

— Voilà, répond le monsieur en tirant sa pièce de cent sous.

Et le pique-nique emballe et se dispose à partir.

Cependant, le monsieur qui a payé a son idée, car sa pièce de cent sous lui tient au cœur.

— Auriez-vous l'obligeance de nous serrer ces effets, dit-il au cantinier : nous faisons un tour dans le bois.

Et sacs, paniers et effets sont mis à couvert et en sûreté.

Mais, dix minutes après, le monsieur revient.

— Nous avons changé d'avis : nous ne faisons pas de tour dans le bois et nous désirons reprendre nos effets.

— Très bien, les voilà.

— Et voilà deux francs pour la place, dit avec affectation le monsieur.

— Garçon, reprend le cantinier avec le plus grand calme, remerciez monsieur, voilà deux francs qu'il vous donne pour votre peine.

Le monsieur, fort spirituel d'ailleurs, y était pour ses frais.

Moralité : Il ne faut donner de leçons qu'à bon escient.

L. F.

Une farce bâloise.

Il est intéressant de constater combien nos Confédérés de langue allemande sont *conservateurs* dans le domaine de la plaisanterie. Dans les pays gaulois, l'*esprit* subit des phases, il semble soumis à la mode, si bien que le genre de plaisanteries qui amusait nos pères nous fait souvent lever les épaules. Cela ne prouve pas que notre badinage soit meilleur que le leur.

Chez nos Confédérés, c'est tout autre chose. Le sel qui assaisonnait les farces de leurs ancêtres de Morat est encore celui qui assaisonne leurs *charges* d'aujourd'hui. Ceci n'est point une critique. Peut-être sont-ils dans le vrai.

C'est le même génie plaisant qui a inventé et perpétué le Mutz dans toutes les fêtes bernoises ; qui a imaginé de vous faire brusquement présenter les armes ou cracher au nez par un factionnaire mannequin, lorsque vous entrez dans un arsenal et que vous posez le pied sur une certaine planche ; qui vous fait donner, dans les mêmes circonstances, un grand coup de queue de renard au milieu du visage ; qui a imaginé les processions carnavalesques des horloges de Berne et de Strasbourg ; enfin qui préside au carnaval de Bâle et aux Sechseläuten de Zurich.

C'est encore ce même génie plaisant qui a placé en embuscade dans l'exposition actuelle de Bâle une mystification à laquelle peu de visiteurs échappent. Disons en passant que cette exposition, qui durera jusqu'au milieu de juillet, est charmante à bien des égards et que la partie qui concerne l'instruction publique peut être montrée avec orgueil par les Bâlois à toutes les nations civilisées.

L'exposition est installée dans le Casino, dont il a fallu modifier certains aménagements pour les besoins de la circonstance. Il a fallu, entre autres